



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**

**EP**



UNEP(DEPI)/MED WG.400/1  
28 juin 2014  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche

Ankara (Turquie), 26-27 juin 2014

**Ordre du Jour Provisoire**

## Introduction

La Feuille de Route de l'Approche Écosystémique (**Feuille de Route EcAp**), telle qu'elle a été décidée à la 18<sup>ème</sup> Conférence des Parties, à Istanbul, du 3 au 6 décembre 2013 (COP18)<sup>1</sup> suit de près le travail des experts dans les trois sous-groupes et envisage, ainsi, de se concentrer sur le développement d'un Programme d'Évaluation et de Surveillance Intégré durant l'exercice biennal actuel.

A titre de premier pas dans cette direction, la récente réunion du Groupe de Correspondance Intégré (**Integrated CorGest**, 17-19 février 2014) a déterminé l'orientation-clé en se mettant d'accord sur un ensemble commun d'indicateurs et de recommandations spécifiques aux Groupes de Correspondance sur la Surveillance (UNEP(DEPI)/MED WG.394/Inf.5).

Durant les premières réunions des Groupes de Correspondance sur la Surveillance (Groupes CORMON, Mai-Juillet 2014), des experts de surveillance ont concentré leur travail sur ces indicateurs communs, se basant sur l'Orientations Générale de Surveillance préparée par le Secrétariat (UNEP(DEPI)/MED WG.400/3); ainsi que sur les Orientations Spécifiques de Surveillance préparées sur la base des Objectifs Ecologiques, suivant et traitant la liste d'indicateurs communs décidée au Groupe Intégré CorGest.

L'objectif de la réunion du Groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche consiste donc à:

- (a) Discuter des options données dans les Orientations de Surveillance du Secrétariat afin de trouver le moyen le plus avantageux en matière de coût et le plus scientifiquement mature pour surveiller les indicateurs communs du groupe ("cluster") de la biodiversité et de la pêche;
- (b) Suivre les recommandations du Groupe Intégré sur la surveillance, visant d'une manière spécifique la biodiversité et la pêche;
- (c) Donner des recommandations spécifiques et plus détaillées concernant les indicateurs communs du groupe de la biodiversité et de la pêche;
- (d) Formuler des recommandations, concernant les OE (Objectifs Ecologiques)/les indicateurs, qui ne sont pas suffisamment matures encore, mais que le travail et les développements scientifiques dans d'autres organes internationaux proposent d'inclure déjà dans leurs discussions préliminaires.

## Ordre du Jour Provisoire

### Jour Un / Jeudi 26 juin 2014

**Point à l'Ordre du Jour 1: Ouverture de la Réunion (09.00-09.15)**

**Point à l'Ordre du Jour 2-3: Etendue et objectif de la réunion, élection des membres**

**Point à l'Ordre du Jour 4: Introduction Générale de l'Orientations de la Surveillance et processus à venir pour la surveillance de l'EcAp (09:30-10:00)**

**Point à l'Ordre du Jour 5: Surveiller les discussions sur l'Orientations en relation avec la Biodiversité/l'Objectif Ecologique 9 (10.00-11.00)**

---

<sup>1</sup> UNEP(DEPI)/MED IG.21/9

**Point à l'Ordre du Jour 6** Surveiller l'Orientation en matière de Biodiversité: discussion du projet du Document d'Orientation sur l'OE1, tout en se concentrant sur les indicateurs communs: aire de distribution des habitats et condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat (11.30-13.30)

**Point à l'Ordre du Jour 7:** Surveiller l'Orientation en relation avec la Biodiversité: discussion du projet du Document d'Orientation de l'EO1, tout en se concentrant sur les indicateurs communs: aire de distribution des espèces, abondance de la population et caractéristiques démographiques de la population (15.00-18.00)

#### **Jour Deux / Vendredi 27 juin 2014**

**Point à l'Ordre du Jour 8:** Introduction générale à l'Orientation de la Surveillance pour les Espèces Non Indigènes (ENI) (09.30-10.30)

**Point à l'Ordre du Jour 9:** Surveiller l'Orientation pour les Espèces Non Indigènes: discussion du projet du Document d'Orientation sur l'OE2, tout en se concentrant sur l'indicateur commun: les tendances dans l'abondance, l'occurrence temporelle et la distribution spatiale des espèces non indigènes, particulièrement les espèces envahissantes non indigènes, notamment dans les zones à risque en relation avec les principaux vecteurs et itinéraires pour la dissémination de telles espèces (10.30-12.00).

**Point à l'Ordre du Jour 10** Recommandations-clés du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et de la Pêche (14:30-17:30)

**Point à l'Ordre du Jour 11:** Autres questions (17:30-18.00)

**Point à l'Ordre du Jour 12:** Clôture de la réunion (18.00)